



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES  
ÎLE-DE-FRANCE

## [LIAISONS SOCIALES] Covid-19 : les employeurs doivent être vigilants face aux risques psychosociaux

**Que sait-on à l'heure actuelle des éventuelles répercussions psychologiques de la crise sanitaire chez les salariés ?**

**Valérie Langevin** - Pendant le confinement et au sortir progressif de celui-ci, plusieurs **sondages** et des **enquêtes** ont eu lieu pour tenter de cerner ce type de répercussions : par exemple celles du cabinet Empreinte Humaine ([v. l'actualité n° 18079 du 12 juin 2020](#)), celle de l'Ugict-CGT ([v. l'actualité n° 18058 du 11 mai 2020](#)), ou encore celle de l'Anact (*v. l'article « Confinement : des télétravailleurs fatigués mais globalement bien entourés », publié sur [liens-sociales.fr](https://liens-sociales.fr) le 6 mai 2020*). Cependant, l'**INRS** n'a pas encore mené, ni formalisé, une recension systématique et une analyse critique de ces données. Peut-être est-il nécessaire également d'aller au-delà des sondages et de prendre le temps d'estimer à moyen terme, de manière rigoureuse, scientifique, les **effets persistants** de la crise sanitaire sur la santé psychique des salariés.

**(suite de l'article dans LIENS UTILES)**



Liens utiles

[Covid-19 : les employeurs doivent être vigilants face aux risques psychosociaux](#)